

« Le 1er septembre, la rentrée concerne tous les élèves et l'obligation scolaire s'applique pleinement de la maternelle au lycée. » (Circulaire de rentrée du 26 août 2020 )



Les enfants retournent donc à l'école, pour les plus âgés le masque sera obligatoire et pour tous la distanciation physique sera fortement recommandée.

Selon cette même circulaire : « Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels de l'éducation nationale appliquent les mêmes règles. »

Dans la classe pas de circulation., chacun restera à sa place, le travail individuel sera distribué par le professeur masqué. Le cours magistral en position frontale reprend toute sa place et la pédagogie coopérative reste à la porte de l'école.

### **Quel avenir pour les pratiques coopératives installées dans de nombreuses classes ?**

Que va devenir l'abandon au moins partiel de la pratique magistrale qui permettait l'organisation de l'apprentissage, de la vie de la classe en coopération avec les élèves ?

Que va devenir le rejet de la compétition au profit de la coopération qui impliquait l'exercice de la fraternité, de la solidarité, de l'entraide et du partage des savoirs et d'expériences ? Maintenant, le travail d'entraînement se fera seul, isolé. Chacun aura son manuel, sa fiche, sa tablette. Seul le professeur pourra intervenir.

Que va devenir le faire ensemble, le travailler ensemble, l'apprendre ensemble, le projeter ensemble, le réaliser ensemble, le produire ensemble ?

Que va devenir l'organisation du travail personnel qui était partagée avec le professeur ? Elle prenait en compte le temps et l'espace disponibles, les résultats individuels (entraînements, soutien, approfondissement...), les ressources de la classe, de la maison, de l'établissement.

Que va devenir le travail individuel en relation avec les autres qui permettait les réciprocitys de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être, de techniques, d'expériences... et de reconnaissance ?

Que va devenir la mutualisation où chacun participait pour entretenir, initier, compléter... construire un commun de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être : une culture commune ?

Que va devenir la participation des enfants dans la classe, dans l'établissement à tous les sujets qui les concernent ? Donner leur avis, mais aussi proposer et décider coopérativement pour améliorer la vie collective et les apprentissages de chacun.

Que vont devenir les lieux institutionnels d'organisation et de gestion (conseil d'enfants, d'élèves dans la classe, dans l'établissement...)?

Que va devenir l'ouverture sur l'extérieur, l'agrandissement du réseau coopératif : de la classe à l'établissement, au territoire, à d'autres régions, à d'autres pays... ?

Bien sûr les enseignants expérimentés, convaincus sauront adapter les consignes sanitaires avec la pédagogie qu'ils pratiquent, ils continueront à échanger, à mutualiser lors de réunions pédagogiques régulières, mais les autres ?